

simple. clair. helvetia.
Votre assureur suisse

P.P. CH-4002
Basel

Post CH AG

NLS 08:39:19

PPE Les Noisetiers 2
p.a. M. Philippe Collet
Chemin Champ-aux-Oies 2
1030 Bussigny



Helvetia Compagnie Suisse
d'Assurances SA
St-Gall

A votre service:
Helvetia Assurances
Agence générale
Yverdon-les-Bains
Rue des Remparts 9
1400 Yverdon-les-Bains
T 058 280 67 77

En cas de sinistre:
T 058 280 30 00 (24 h)
F 058 280 30 01
www.helvetia.ch/sinistre

13 janvier 2022

Police pour votre assurance commerce PME Helvetia Numéro de police 4.001.461.387

Proposition du
Expiration de la police
Mode de paiement
Echéance de la prime annuelle

21.12.2021
01.05.2027
annuel
01.05.

Prime annuelle	CHF	2'711.80
. plus droit de timbre fédéral	CHF	135.60
Prime annuelle lors de la conclusion du contrat	CHF	2'847.40

Si vous n'êtes pas d'accord avec le contenu de cette police, vous êtes priés de nous le communiquer dans un délai de quatre semaines.

Helvetia Assurances
Domaine de marché Non-vie Suisse

Tobias Struchen
Responsable Clients Entreprises

Reto Niedermann
Responsable Front Office Clients
Entreprises

Yverdon-les-Bains / CH00PNN

Voir au verso.



Services et prestations complémentaires

Début 01.05.2022
Entreprise assurée Rue ES Perreyres 10, 1436 Chamblon
Prime annuelle CHF 0.00

Sont assurés	Étendue des prestations
Consultation juridique pour toute question de droit 1)	2 cas par année d'assurance
Consultation de recouvrement en rapport avec les propres créances 1)	2 cas par année d'assurance
Assistance 24h/24 dans les situations d'urgence	include; au max. 10'000 par événement
Sinistres causés par faute grave	inclus
Clause d'omission	include
Prévoyance pour les nouvelles sociétés et les nouveaux lieux d'exploitation	include

1) Assureur est la Coop Protection Juridique SA, Entfelderstrasse 2, 5001 Aarau, tél. +41 (0)21 641 61 20.

Bases du contrat

- Conditions Générales d'Assurance, dispositions communes PME, édition juin 2021
- Notice explicative sur la protection des données, édition janvier 2021

Assurance chose bâtiment

Début 01.05.2022
Entreprise assurée Bâtiment d'habitations en PPE
Rue ES Perreyres 10, 1436 Chamblon
Description Année de construction: 2002, Genre de construction: massif, Toit plat: sans
Prime annuelle CHF 2'630.40

Sont assurés	Incendie	Dommmages naturels	Vol	Liquides et gaz	Autres risques
Bâtiments 1) Franchise			6'056'000 200	6'056'000 500	
Frais de localisation, de dégagement et de réparation de conduites 1) Franchise				assurés 500	
Frais consécutifs ainsi que frais de prévention de dommages 1) Franchise			1'211'200 200	1'211'200 500	
Vitrages du bâtiment et d'aménagements extérieurs du bâtiment ainsi que les installations sanitaires contre le bris de glaces 1) Franchise					assurés 200
Bâtiments contre les dommages all risks 1) Franchise					6'056'000 500
Frais consécutifs, aménagements extérieurs du bâtiment, appareils et matériels ainsi que prestations de construction contre les dommages all risks 1) Franchise					1'211'200 500

1) L'assurance est valable avec adaptation automatique de la somme d'assurance et de la prime. (Indice 1000.00)

Bases du contrat

- Conditions Générales d'Assurance, dispositions communes PME, édition juin 2021
- Conditions Générales d'Assurance, assurance du bâtiment, édition avril 2017
- Notice explicative sur la protection des données, édition janvier 2021

TX13 NL1070503 4.001.461.387 13.01.2022 234137 PF
NLS / P000861322 / 0000756 / 0003 / 0002

Volr au verso.



Assurance responsabilité civile et protection juridique bâtiment

Début 01.05.2022
Entreprise assurée Bâtiment d'habitations en PPE
Rue ES Perreyres 10, 1436 Chamblon
Description Nombre d'appartements: 11, Propriété par étages: oui
Prime annuelle CHF 81.40

Sont assurés	Dommages corporels	Dommages matériels	Protection juridique bâtiment
la responsabilité civile découlant de l'assurance de base	5'000'000	5'000'000	
Franchise	200	200	

Bases du contrat

- Conditions Générales d'Assurance, dispositions communes PME, édition juin 2021
- Conditions Générales d'Assurance, assurance du bâtiment, édition avril 2017
- Notice explicative sur la protection des données, édition janvier 2021

Conditions spéciales

- Recours et prétentions en compensation

Conditions spéciales pour Assurance responsabilité civile et protection juridique bâtiment

Recours et prétentions en compensation

Art. A64 ainsi que A68b des Conditions Générales d'Assurance pour l'assurance bâtiment (Edition avril 2017) sont considérés comme supprimés.

TX13 NL1070505 4.001.461.387 13.01.2022 234137 PF
NLS/P000861322/0000756/0003/0003

